

**P.S.A**

**Nouveau plan de suppressions d’emplois**

**à PSA**

Même dissimulé sous un vocabulaire policé, le plan qui a été présenté aujourd’hui au CCE extraordinaire est un nouveau plan de suppressions d’emplois.

* Alors même que le PSE d’Aulnay est encore en cours.
* Alors même que le plan de départ PREC 2013a été prolongé.

L’ampleur de ces nouvelles suppressions d’emplois reste dissimulée puisque la direction ne fixe pas d’effectif cible.

* Au chapitre des suppressions d’emplois, le document présenté fait état de 950 congés seniors, 250 mobilités externes dans le cadre de la GPEC et 250 départs dans le cadre du DAEC, soit 1450 au total, mais en précisant qu’il ne s’agit que d’estimation, et que ces chiffres pourraient être dépassés.

Au chapitre des embauches, le document fait état de 1000 recrutement sous contrat précaire en alternance et de 280 embauches en CDI sur des métiers en tension.

Sur ce point la direction n’a pris aucun engagement sérieux et demande aux syndicats et au CCE de lui signer un chèque en blanc.

**L’impact sur l’emploi du plan qui est présenté peut donc varier de – 170 à – 1170 suivant le nombre de contrats précaires alternant qui pourraient, ou pas, être transformés demain en embauches fermes.**

**A ce chiffre, il faut rajouter les 684 suppressions d’emplois à Poissy, conséquance de la délocalisation d’une partie de la fabrication de la 208 à Trnava en Slovaquie et du démontage d’une équipe qui aura lieu le 21 mars prochain.**

Le plan présenté est donc à la fois un plan de suppressions d’emplois et un plan de précarisation du travail.

Ce plan risque d’avoir des conséquences importantes sur l’avenir de certains sites, comme celui de Rennes.

Sur tous les sites, il risque de se traduire par un nouvel alourdissement des charges de travail de ceux qui restent, qui doivent faire face à toujours plus, avec toujours moins au nom de la réduction des délais, des heures par véhicules et des coûts de production.

Faute d’anticipation et d’embauches en CDI, il pose le problème des transferts de compétence.

Enfin, ce plan officialise la mobilité forcée découlant de l’ANI du 11 janvier 2013, de la loi du 14 juin et du nouveau contrat antisocial.

Les suppressions d’emplois en France dans le groupe nous sont présentées comme inéluctables, et nous devrions nous réjouir que cette nouvelle vague soit moins violente que la précédente et repose sur des dispositifs volontaires.

**La CGT considère au contraire qu’il n’y a aucune fatalité aux suppressions d’emplois sur nos sites :**

C’est le résultat d’une politique.

* Qui choisit d’arrêter la fabrication des amortisseurs à Sochaux, de la sous-traiter et de la délocaliser, provoquant la disparition de 600 emplois ?
* Qui choisit de ne pas faire la boite DCT à Valenciennes et Borny mais de la sous-traiter et de la délocaliser, alors que ce type de boite équipera dans les prochaines années jusqu’à la moitié des véhicules PSA ?
* Qui choisit de délocaliser la production des véhicules de segment B, hors premium,ce qui amène 680 suppressions d’emplois demain à Poissy et combien demain à Mulhouse ?
* Qui tente aujourd’hui encore d’externaliser de nouveaux services comme le gardiennage dans les sites de province ?

La direction prétend que ces décisions s’imposent à elle. La CGT considère au contraire qu’ils découlent du choix de la globalisation à marche forcée menée par M. Varin. De l’argent, l’entreprise sait en trouver pour passer de 2 usines à 4 et bientôt 6 en Chine. De l’argent, l’entreprise sait en trouver pour une aventure désastreuse en Russie. De l’argent l’entreprise sait en trouver pour la rémunération des dirigeants du groupe.

**Pour l’ensemble de ces raisons, la CGT dénonce ce nouveau plan de suppressions d’emplois et a donné un avis défavorable.**